

Des vacances apprenantes pour quinze jeunes

Durant une semaine la Ville organise une colonie apprenante pour développer les apprentissages fondamentaux auprès d'écoliers et collégiens associant jeu et vie de groupe.

La Ville a souhaité s'engager dans le dispositif dites de « **colonies apprenantes** » lancé par le gouvernement, faisant ainsi de la saison estivale un temps durant lequel les jeunes accèdent aux activités éducatives, sportives ou culturelles.

Ce séjour labellisé s'adresse aux jeunes qui ont pu rencontrer des difficultés durant le confinement pour maintenir le lien avec les établissements scolaires et les apprentissages.

Ainsi, six écoliers et neuf collégiens, âgés de 8 à 15 ans fréquentant différents établissements Fertois, sont partis lundi matin pour un séjour d'une semaine jusqu'à dimanche prochain, au sein du centre Les Manoirs des Hauts Tilleuls à Tailleville, dans le Calvados.

Lors du départ, en plus des parents, Michel Leroyer, le maire, Sylvie Errard, Véronique Clémenté et Christine Gervais, toutes les trois adjointes, étaient présents. Afin de respecter les consignes sanitaires, avant de monter dans le véhicule assurant le transport, Guillaume Wattez responsable du service éducation jeunesse a demandé à chaque jeune de se désinfecter les mains.

Apprentissages ludiques

Le séjour s'articule autour du projet centre de vacances : organisation de la vie quotidienne, bien vivre ensemble, découverte des lieux, d'activités sportives mais également autour du renforcement des apprentissages de la culture, du sport, du développement durable... À partir du jeu et de la découverte.

Le renforcement des compétences scolaires se traduira par des temps d'apprentissage le matin, dirigés par des animateurs diplômés du Brevet d'aptitude

aux fonctions d'animateur (Bafa) et des partenaires locaux au travers du jeu.

Selon les élus « **Ils travailleront le matin autour des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui. L'après-midi, des activités sportives et culturelles sont organisées sur le thème mes copains les animaux pour les écoliers et un festival sportif pour les collégiens** ». Un temps d'échange entre les enfants, les parents et les organisateurs est prévu après le retour du séjour le 26 août

La convention avec l'État permet d'obtenir des financements publics pour ce séjour. L'État prend en charge 80 % du coût du séjour, la ville 20 %. La collectivité prend également en charge le coût du transport aller-retour sur le lieu du séjour en mettant à disposition deux minibus de la Ville conduits par deux agents municipaux. Une participation symbolique de 10 € est demandée aux familles.



Lors du départ des écoliers et collégiens devant l'école Jacques-Prévert pour une semaine de colos apprenantes en présence de parents et d'élus. Stéphane Périnet et Yves Pioche assuraient le transport avec deux minibus de la ville. Ouest-France